

N° 42 — 1972 — 6<sup>me</sup> ANNÉE

50 CENT.

# منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

En page 5 :

UN DES PLUS  
IMPORTANTES  
EVENEMENTS  
QU'AIT CONNU  
LE MOUVEMENT  
OUVRIER FRANÇAIS

# POUR SUIVRE L'ACTION



# 6000 ADHÉSIONS A LA C.G.T.

Selon un premier bilan portant sur 40 départements: 6.103 travailleurs ont adhéré à la C.G.T. ; 108 bases syndicales ont été créées dans les quelques jours qui ont précédé le 7 juin et au cours de la journée elle-même.

Quelques faits sont significatifs du courant d'adhésion à la C.G.T.: dans les Bouches-du-Rhône, 700 adhésions dont 150 immigrés de la construction à MARTIGUES! 400 dans quatre entreprises du Bas-Rhin ; de nombreuses adhésions de femmes et de jeunes filles sont signalées et notamment dans le Nord, l'Oise, la Saône-et-Loire...

## LEUR PREMIERE GREVE, LEUR PREMIER SYNDICAT, LEURS PREMIERS SUCCES !

Le 7 juin au matin, ils ont commencé par prendre connaissance d'un tract du syndicat de la Construction de Saint-Quentin, les invitant à participer à l'action, expliquant le pourquoi de cette journée de la C.G.T. dont ils n'étaient pas adhérents.

Domingo, l'un des ouvriers immigrés qui sont en majorité sur le chantier, en traduisit l'essentiel à ses camarades et leur expliqua :

« Avec les nouvelles lois concernant les immigrés, pour lesquelles la C.G.T. s'est battue, nous pouvons faire plus qu'autrefois... non seulement approuver les travailleurs français, mais nous battre avec eux, pour nos revendications. »

« Aujourd'hui la C.G.T., justement, nous invite à faire grève avec les autres pour nos salaires et nos conditions de travail. Notre place est là. La main dans la main avec les copains français, nous pouvons obtenir quelque chose pour nous comme pour eux. Je propose que nous nous mettions en grève nous aussi et que nous entrions à la C.G.T. »

Une demi-heure plus tard, Domingo retrouvait Raymond, futur délégué syndical C.G.T. et Pierrot, vingt-et-un ans, qui ont animé le mouvement.

« On est d'accord pour la grève et d'accord pour faire un syndicat », a dit Domingo... Ainsi, commença la première grève dans l'entreprise Pontac. Quinze minutes

plus tard, une délégation se rendait à l'Union locale C.G.T. de Saint-Quentin, réclamait 50 cartes syndicales (il y en a maintenant 65), établissait un cahier de revendications et décidait d'aller à Douai, avec le secrétaire de l'Union Locale C.G.T. et un représentant du syndicat C.G.T. de la Construction, pour entamer les négociations dans l'après-midi avec la direction.

Trois jours plus tard, le 7 juin prolongé de 48 heures, apportait ses fruits : conditions de logement et de repas améliorées (nouvelle cantine sur place, lavabos, vestiaires et cuisines) ; 2 paires de bleus par an (après un an d'ancienneté) ; vêtements de protection ; 15 minutes de mieux pour le casse-croûte ; temps supplémentaire pour le rangement des outils ; 0,15 F de mieux à l'heure ; augmentation de la prime d'outillage et élections le 23 juin des délégués du personnel.

Avec 65 syndiqués sur 70 ouvriers, le nouveau syndicat C.G.T. de l'entreprise Pontac a pris le départ ce 7 juin. Ce qui s'appelle un bon début, non ?

Voilà ce que les lecteurs de « La Tribune » qui lisent la langue française, ont pu trouver dans « La Vie Ouvrière », l'hebdomadaire de la C.G.T.

Cet exemple est hautement significatif de la détermination des travailleurs.

Dans ce chantier, ils sont en majorité Portugais, dans d'autres usines ou puits de mines, ils sont Espagnols, Italiens, Nord-Africains, ils font l'éclatante démonstration de la communauté d'intérêts qui unit tous les travailleurs, qu'ils soient par ailleurs nés à NAPLES, MADRID, PORTO, CONSTANTINE, MEKNES ou MARSEILLE.

A l'occasion  
du 10<sup>me</sup> anniversaire  
de la République Algérienne  
Démocratique et Populaire

UN TÉLÉGRAMME  
DE LA C.G.T.  
A L'U.G.T.A.

A l'occasion de l'anniversaire de la République algérienne démocratique et populaire, Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T., a adressé à l'Union Générale des Travailleurs Algériens, le télégramme suivant : « La C.G.T., au nom de ses deux millions trois cent mille adhérents, salue le succès des frères travailleurs et du peuple algérien obtenu dans les réalisations économiques et sociales. Nous adressons nos félicitations à l'U.G.T.A. pour son action pour l'indépendance nationale et le progrès social. Nous soutenons la lutte anti-monopoliste et pour l'affermissement de l'indépendance économique. Nous saluons fraternellement la direction de l'U.G.T.A. »

## الحريات النقابية • • خطوة أولى

صادقت الجمعية الوطنية في أول  
يونية على مشروع قانون يعترف  
للعمال المغتربين بحق الترشيح وبحق  
الانتخاب لتمثيل العمال وللعضوية في  
مجالس المؤسسات •

مرحى ! ذلك هو الفوز في انكفاح  
الطويل من أجل المساواة في الحقوق  
بين الفرنسيين والمغتربين للمصادقة  
على نظام ديموقراطي يمنح للعمال  
المغتربين •

غير ان مشمول ذلك القانون قد  
اخترص بصفة ملحوظة بعد ادخال  
تنقيح عليه بسعي من الاغلبية الرجعية  
التي اشترطت في المترشحين القراءة  
والكتابة بالفرنسية • انها فضيحة  
لاننا نعم ان اغلبية العظمى من  
العمال المغتربين تجهل الفرنسية وان  
الاعراف والسطة مقصرون في ميدان  
رفع الامية •

ان اشتراط معرفة الفرنسية غير  
ذوي موضوع خصوصا وان النظم  
الجاري بها تعمل في المجموعة  
الاقتصادية الأوروبية تعترف بالمساواة  
في الحقوق النقابية بين رعاياها دون  
قيود أو شرط •

أما منظمة س ج ت فهي تعارض  
كل المعارضة ذلك التنقيح ويستبدل  
جهدها ، بالاشتراك مع العمال  
الفرنسيين والمغتربين من أجل الغائه  
والظفر بحرية مباشرة مجموع الحق  
النقابي لكافة المغتربين •

وقد اعربت عدة هيئات تابعة لمنظمة  
س ج ت لدى مكتب الجمعية الوطنية  
عن ذلك الطلب •

### BULLETIN D'ADHESION

#### بطاقة الانخراط

Nom ..... الاسم  
Prénoms ..... السن  
Age ..... السن  
Adresse ..... العنوان  
Profession ..... الحرفة  
Entreprise ..... المعمل  
Localité ..... البلدة  
Département ..... المقاطعة

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T.

soit à la C.G.T. 213, rue Lafayette Paris X<sup>e</sup>

تسلم او ترسل إما للممثل النقابي لتنظمة س ج ت وإما لقرس ج ت •

٢١٣ شارع لا فائيت باريس ١٠

الس ج ت بكل  
مكان وفي صالح الجميع

أنخرط في الس ج ت •

# L'IMMIGRÉ FACE AU PROBLÈME DU LOGEMENT

Plus de deux années après que le Premier Ministre, Chaban-Delmas, ait déclaré la « guerre » aux bidonvilles, chaque mois, la presse relate un nouveau drame venant tragiquement rappeler qu'ils sont toujours là : cinq immigrés, le père, la mère et leurs trois enfants périssent brûlés vifs dans l'incendie d'une baraque à Villeneuve-le-Roi. Qu'ils soient Portugais, comme les dernières victimes, Espagnols, Italiens ou Algériens, comme les précédentes, tous sont exposés.

Ce drame atroce reflète les effroyables conditions de logement des immigrés et de leur famille, essayant pour beaucoup, de survivre dans la boue, les immondices..., contre les rats et la vermine, comme dans le plus pauvre des pays en voie de développement, alors qu'ils résident dans un pays hautement industrialisé.

En France, tandis que fleurissent les scandales immobiliers, la crise du logement frappe durement la population laborieuse. Elle est encore plus dramatique pour les immigrés. L'inexistence des structures d'accueil, l'impossibilité de trouver un toit décent, les contraignent à se concentrer, en particulier, dans les communes ouvrières où ils peuvent constater le soutien qui leur est apporté. Malgré les problèmes graves créés par cette situation, le pouvoir n'apporte aux collectivités locales et aux intéressés aucune aide efficace.

Un tel état de chose, outre qu'il est insupportable aux immigrés eux-mêmes et à leurs camarades français, sert d'aliment aux campagnes racistes et xénophobes, aux agissements des gauchistes qui, là encore, réservent leurs coups à la C.G.T. en particulier et au mouvement ouvrier démocratique en général.

40 % des familles mal logées sont immigrées. Concentrées dans les quartiers populaires de Paris (livrés à la spéculation immobilière), les agglomérations de banlieue ou les grands centres industriels, ils sont abandonnés à la merci des marchands de sommeil, après avoir été souvent la proie des marchands d'hommes.

Le scandale des marchands de sommeil n'existe pas seulement dans les bidonvilles. Lorsqu'un de ceux-ci est spectaculairement rasé par-ci, par-là (souvent pour renaître ailleurs sous la forme moins voyante d'un micro-bidonville), le problème demeure entier. Il y a aussi les taudis des îlots insalubres, les meublés délabrés, les caves, greniers, hangars ou usines désaffectées, pompeusement baptisés « foyers » avec la bénédiction des pouvoirs publics, où s'entassent les immigrés... au prix fort.

Dans une mesure en ruine du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 400 immigrés sont entassés à 25-30 par chambre avec des lits superposés, ils paient chacun 70,00 F par mois et 210,00 F de caution pour avoir droit de dormir dans une « chambre » et d'utiliser une « cuisine », réduit infâme de 4 m sur 4.

C'est le règne de l'odieuse spéculation sur la misère, la méconnaissance de la langue et des lois françaises, sur la peur de l'expulsion brutale.

Dans un hôtel de Lyon, le lit coûte 90,00 F par mois (à quatre par chambre), plus 27,00 F pour les draps, plus 40,00 F pour une ampoule électrique, plus... Dans cette même ville, le Maire, réactionnaire, refuse un logement dans une résidence pour personne âgée, à une retraitée de 70 ans. Le prétexte, elle est encore Italienne après 50 ans d'activité professionnelle en France.

Cette situation, déjà très pénible pour ces travailleurs, a des conséquences particulièrement néfastes sur leur santé et surtout



sur celle des enfants qui les ont accompagnés ou rejoints. Le fossé se creuse donc entre les réalisations et les besoins urgents. Un travailleur sur deux cents seulement a pu bénéficier d'un lit financé par le Fonds d'Action Sociale, alors que le budget de ce Fonds provient presque exclusivement des retenues opérées sur les prestations familiales demeurées au pays (plus d'un milliard d'A.F. pour la seule année 1972).

Quant au patronat, il viole en permanence les contrats de travail et les conventions internationales qui prévoient pourtant expressément l'octroi d'un logement à tout travailleur immigré. Dans la seule région parisienne, les patrons du Bâtiment employaient en 1970, plus de 170.000 immigrés et en hébergeaient seulement 12.000 dans les « foyers » où, trop souvent, les conditions d'hygiène et du cadre de vie sont déplorable. Chez Tréfimétaux, à Pont-de-Chernig, les immigrés sont logés à huit par baraque... les huit ne font pas la même équipe. A Dunkerque, sur le lit d'un ancien canal, baraques et fils barbelés ravivent le souvenir d'un univers concentrationnaire que les hommes croyaient à jamais révolu.

Chez Citroën, sur 15.000 immigrés, 1.500 sont logés dans les centres, 6 à 8 par chambre, pour un loyer de 80,00 F, et plus, par mois et par lit. Dans ces « foyers », les immigrés sont soumis à un véritable régime de privations de liberté, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit.

On peut déjà juger l'efficacité des textes de la Communauté Economique Européenne prévoyant le droit au logement pour les immigrés. La question du logement n'est donc pas seulement celle du toit, c'est aussi celle de la dignité humaine.

La C.G.T. a, depuis longtemps, fait des propositions concrètes comme celle du 1 % patronal supplémentaire. Malgré l'avis favorable de la Commission du Plan, les patrons s'y sont opposés avec l'accord... du gouvernement.

Sur la base du mémoire adressé au Premier Ministre le 21 mars 1970, de celui du 18 mai 1971 au C.N.P.F., il est donc nécessaire en premier lieu, dans les entreprises, de poursuivre l'action engagée pour que dans le cadre d'une véritable politique nationale de la construction conforme aux intérêts de la population laborieuse, les immigrés de toutes nationalités et leurs familles soient pourvus de logements décentes, à loyers convenables, dont le financement sera assuré par le gouvernement et le patronat et sous certaines conditions par le pays d'origine.

Le droit au logement pour les immigrés et leurs familles est partie intégrante de la lutte de la classe ouvrière pour l'égalité des droits entre les travailleurs français et immigrés, pour le vote d'un statut à caractère démocratique et social.

*Cergy-Pontoise : aux travailleurs Algériens qui demandaient à la direction de l'entreprise Construction Moderne Française de mettre du gravier sur les points de passage, celle-ci a répondu : « Vous n'aurez qu'à demander à Boumediène qu'il place des tapis rouges ». Racisme et capitalisme font bon ménage !*

## le temps de lire

Dans une remarquable étude intitulée « Syndicats et Travailleurs Immigrés » (\*) à partir des publications de la C.G.T. et la C.G.T. unitaire, pendant la période de l'entre-deux-guerres, puis de la C.G.T. réunifiée, de la C.F.T.C., C.F.D.T. et de Force Ouvrière, Léon Gani a reconstitué l'histoire des relations entre les syndicats et les travailleurs immigrés de 1918 à nos jours.

Les recherches sérieuses de l'auteur, puisées directement aux sources syndicales, mettent en lumière la démarche des Confédérations syndicales, leurs réactions face à la politique de l'immigration du grand capital et de l'Etat, leurs activités à l'égard des immigrés, les forces d'organisation qu'elles ont développées pour assurer leur défense en étroite liaison avec leurs choix idéologiques fondamentaux.

Sans masquer les difficultés, ni travestir la réalité, l'ouvrage de Léon GANI face aux critiques erronées, aux calomnies antisyndicales « affirmant, comme le relève l'auteur, que les syndicats se désintéressent des travailleurs immigrés ou que les questions de l'immigration se posent en termes totalement nouveaux sans rapport avec les analyses et les activités syndicales dans ce domaine », a le grand mérite de rétablir la vérité.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet ouvrage. Il est une contribution à l'histoire du mouvement syndical, à celle des hommes en lutte contre l'exploitation.

(\*) Publié en français aux Editions Sociales, Collection Notre Temps, 254 p., 7,50 F.

## LE 27 MAI PAR DIZAINES DE MILLIERS AVEC LA C.G.T.

100.000 jeunes ont scandé très fort dans les rues des grandes villes de France leurs légitimes revendications, à l'appel de la C.G.T.

Plus de 100.000 jeunes ouvriers, employés, techniciens, garçons et filles, syndiqués ou inorganisés, jeunes Français comme jeunes immigrés, dans certaines villes au coude à coude avec les étudiants et les lycéens ont clamé ensemble leur volonté de vivre dans de meilleures conditions d'études et de travail.

Ensemble, la jeunesse a fait la preuve de sa maturité, de son esprit responsable, mais aussi de son efficacité.



### UN EVENEMENT :

#### GEORGES SEGUY A LA TELEVISION



Au lendemain de la grève nationale du 7 juin, Georges Ségué était l'invité de l'émission de T.V. 1<sup>re</sup> chaîne : « L'actualité en question ». Venu là pour répondre aux journalistes et commenter l'événement de la veille, on peut dire que le secrétaire général de la C.G.T. allait faire de l'émission elle-même un événement. Sa tranquillité souriante, sa répartie

naturelle, sa manière d'élever le débat, et de lui donner un sens profondément humain, ont frappé des millions de téléspectateurs, qui pouvaient enfin entendre, par sa voix, les organisateurs de la grande journée d'action de la veille, alors que jusque-là, ils n'en avaient entendu et vu sur les écrans de l'O.R.T.F. que les détracteurs.

— Un échec, la grève du 7 ? Vous ne le ferez pas croire aux millions de grévistes qui y ont participé, aux centaines de milliers qui ont manifesté.

— Combien y a-t-il de travailleurs gagnant moins de 1.000 F par mois ? Nous disons qu'il y en a 5.700.000. Le gouvernement dit qu'il y en a moins. Nous discutons non pas pour le plaisir de savoir combien sont concernés, mais parce que ceux qui le sont connaissent une vie des plus pénibles.

Et, s'adressant aux journalistes, Georges Ségué leur suggère « de dire à leurs lecteurs de quelle façon des millions

de familles vivent dans notre pays. Il vous faudrait expliquer la situation d'un père qui, malgré sa peine, ne peut payer des études à son fils ou sa fille et ne peut donner à sa femme un logement décent... ».

Enfin, c'est à Chaban-Delmas que le secrétaire général devait s'adresser. « Vous avez des responsabilités à assumer, il faut discuter tout de suite. »

Evoquant auparavant les désaccords qui avaient surgi entre la C.G.T. et la C.F.D.T. dans la tactique de la lutte, Georges Ségué avait eu cette image frappante : « La France est dominée par des groupes financiers qui peuvent se comparer à une énorme pieuvre. La C.F.D.T. nous propose de mordiller les tentacules de la pieuvre. On peut mordiller ou gratouiller partout les tentacules, mais nous estimons que pour régler les questions posées, il faut également, quand les conditions sont remplies, frapper ensemble un grand coup sur la tête de la pieuvre ».

### FESTIVAL PANAFRICAIN D'ALGER



Illustrant et développant le thème de la culture et de la lutte anticolonialiste dans leur rapport dialectique, le film de William Klein, « Festival Panafricain d'Alger », nous donne à voir de passionnantes images

sur le déroulement de cette gigantesque kermesse au cours de laquelle, en juillet et août 1969, à Alger, les peuples de toute l'Afrique — ceux qui ont conquis leur indépendance et ceux qui poursuivent encore

leur lutte de libération nationale — déléguèrent leurs troupes artistiques pour témoigner d'une culture longtemps étouffée ou dévoyée quand elle n'était pas « récupérée » et détournée à des fins touristique-exotiques ou purement commerciales. Sont ainsi représentées dans cette étonnante fresque folklorique 200 troupes d'une vingtaine de pays africains dont nous pouvons deux heures durant découvrir les chants, les danses, les mélodrames, le théâtre (populaire et de guérilla) inspirés par l'époque de l'oppression coloniale ou par la réaction contre les tentatives du néo-colonialisme dans le continent africain d'aujourd'hui. Bref, une œuvre du plus haut intérêt et fort opportunément démythificatrice.

G. D.

## DES SUCCÈS QUI EN APPELLENT D'AUTRES CONFIANCE

A trois reprises, dans la dernière période, des succès revendicatifs importants ont été obtenus sur plusieurs revendications chères aux travailleurs immigrés.

Interventions de la Confédération et actions sur le lieu de travail ont abouti :

— à contraindre le gouvernement à revenir sur sa décision de supprimer les allocations familiales aux travailleurs algériens résidant depuis 6 ans en France, et dont la famille est restée au pays. Des négociations sont en cours sur ce sujet avec le gouvernement marocain, les travailleurs marocains étant frappés de la même manière au bout de 5 ans en France.

— A l'adoption par le parlement d'une loi supprimant la condition de nationalité pour être électeurs et éligibles aux élections de délégués du personnel et des membres des comités d'entreprise (un article traite par ailleurs de ce sujet).

— Le 7 juin dernier, l'Assemblée Nationale vient d'adopter un texte de loi :

- facilitant la répression de l'injure et la diffamation sociale,
- visant à réprimer la provocation à la discrimination ou à la haine raciale ainsi que l'offre conditionnelle, le refus de biens et de service et le refus d'embauche à caractère raciste,
- permettant de prononcer la dissolution de toute association ou groupement de fait qui inciterait à cette discrimination,
- autorisant les associations existant depuis 5 ans avant les faits à exercer les droits reconnus à la partie civile.

Bien sûr, toutes les discriminations n'ont pas encore été supprimées, en particulier sur les questions de droits syndicaux et d'allocations familiales, comme la direction de la C.G.T. l'a souligné.

Mais il serait faux de ne pas voir et populariser ces résultats acquis grâce à l'action constante de la C.G.T., de ses organisations, des organisations démocratiques, sans oublier l'important retentissement de la semaine d'actions du mois de février.

Ces résultats seront renforcés par la poursuite de l'action pour la levée de toutes les restrictions apportées à l'égalité des droits sous tous les aspects.

La campagne engagée au début de cette année doit connaître de nouveaux prolongements, travailleurs français et immigrés unis, comme ils l'ont été dans les grèves et manifestations, notamment le 7 et le 23 juin.

L'action unie à l'entreprise, l'action coordonnée plus générale sur des objectifs plus vastes, permettent, nous le montrons dans cette page :

- d'obtenir des revendications particulières,
- d'obtenir des revendications plus générales.

Elles correspondent réellement aux intérêts mais aussi à la volonté des travailleurs, les exemples d'adhésions massives à la C.G.T. le prouvent.

**A SAINT-DENIS :** les camarades signalent plusieurs résultats intéressants obtenus au niveau de l'entreprise :

- Réintégration d'un immigré licencié ;
- Eligibilité d'immigrés aux délégués du personnel sans tenir compte de la nationalité ;
- Octroi de délais de route pour congés payés ;
- Paiement d'heures d'alphabétisation pendant le temps de travail ;
- Garantie de l'emploi après longue absence pour maladie (sana - repos, etc...).

**VICHY DISTRIBUTION (PARIS 12<sup>me</sup>) :**

- Grève depuis le 15 pour les 1.000 francs pour 40 heures ;

**COUSANCE (MEUSE) :**

- Grève des ouvriers de la fonderie contre le déplacement d'un travailleur marocain.

**E.G.C.C. (Ste-GENEVIEVE-des-BOIS - ESSONNE) :**

Après 12 jours de grève et 7 heures de négociations, les travailleurs ont obtenu des succès importants :

- Garantie par la Préfecture de la régularisation des titres de séjour et de travail ;
- 6 % d'augmentation de salaire (3 % juin - 3 % juillet) ;
- Mensualisation sur la base de 46 heures ;
- Respect des classifications, ce qui se traduit par une augmentation de certains salaires de 3 francs de l'heure ;
- Reconnaissance de l'éligibilité des immigrés pour les élections ;
- Logement : 6 personnes au lieu de 8 par caravane, la direction s'engageant à installer des logements en dur dès que possible.

**C.E.A.T. (POISSY - YVELINES) :**

Après deux semaines de grève :

- Augmentation immédiate du salaire ;
- 1.000 francs par mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet (cela équivaut à une augmentation de plus de 13 % pour les plus basses catégories) ;
- Principe de l'échelle mobile et de la pré-retraite accepté ;
- Suppression du travail du dimanche pour les travailleurs en 3 x 8 ;
- Prime de 100 francs pour les familles restées au pays d'origine ;
- 12 % de diminution des loyers en foyer ;
- Suppression des abattements d'âge ;
- Paiements des absences des mères de famille pour soigner un enfant malade ;
- Participation patronale au financement d'une crèche ;
- Paiement des jours fériés perdus pendant la grève.

**PONTAC (SAINT-QUENTIN) :**

A l'occasion de la grève du 7 juin (prolongée par eux de 48 heures), les travailleurs se sont dotés d'une section syndicale qui a établi un cahier de revendications. Il a porté ses fruits :

- Amélioration des conditions de logements, nouvelle cantine sur place : lavabos, vestiaires, cuisines ;
- Deux paires de bleus par an - vêtements de protection ;
- Quinze minutes de plus de casse-croûte ;
- 0,15 franc de l'heure d'augmentation et amélioration prime d'outillage ;
- Date élections fixée ; des travailleurs immigrés représenteront leurs camarades.

Les quelques exemples ci-dessous montrent que les travailleurs immigrés, eux-aussi, font confiance à la C.G.T. Elle s'exprime par l'adhésion souvent massive et la constitution de l'organisation.

### ● C.E.A.T. - POISSY :

100 adhésions pendant la grève.

### ● COIGNET - AULNAY-SOUS-BOIS :

60 adhésions à la suite d'une consultation pendant la lutte.

### ● E.G.C.L. - SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS :

70 adhésions. Dans cette entreprise, les travailleurs ont eu à déjouer les provocations du patron qui se croyait tout permis, ainsi que d'éléments gauchistes extérieurs à l'entreprise et auxquels ils ont interdit l'accès du chantier.

### ● PONTAC - SAINT-QUENTIN :

65 adhésions sur 70 ouvriers, en majorité des travailleurs immigrés, constitution de la section syndicale.

- ♦ LEUR PREMIÈRE GRÈVE
- ♦ LEUR PREMIER SYNDICAT
- ♦ LEUR PREMIER SUCCÈS



## Un des plus importants événements qu'ait connu le mouvement ouvrier français

Une délégation du Bureau Confédéral a rencontré successivement les représentants du Parti Communiste Français et ceux du Parti Socialiste, le 27 juin 1972.

La délégation a rendu compte au Bureau Confédéral du résultat de ses entretiens.

Avant que le texte du programme commun de gouvernement soit rendu public et soumis aux instances dirigeantes des deux Partis, la C.G.T. en a pris connaissance et a donné son appréciation sur le contenu.

Cette concertation a eu suite à plusieurs rencontres que la C.G.T. a eues avec les deux Partis dans le cadre de la recherche des meilleures bases d'un programme commun de la gauche.

La C.G.T. a pris part à ces discussions conformément à ses Statuts et aux décisions de ses Congrès, avec la volonté de servir efficacement les intérêts des travailleurs et de répondre à leurs aspirations d'avenir.

La C.G.T. a eu maintes fois l'occasion de déclarer que le soutien qu'elle souhaitait pouvoir apporter à un programme commun de la gauche dépendrait de son contenu de classe résolument anticapitaliste.

Dans cet état d'esprit, au cours des rencontres antérieures, elle avait exposé aux représentants du Parti Communiste et du Parti Socialiste ses conceptions à propos des principaux points qu'un programme commun devrait comporter pour être assuré du soutien des travailleurs et du concours actif de la C.G.T.

Le Bureau Confédéral est heureux de constater que le programme mis au point répond très concrètement pour l'essentiel à ces nécessités; les réformes démocratiques, les moyens de leur réalisation qu'il prévoit, offrent la possibilité d'un large rassemblement des forces ouvrières et démocratiques. Ainsi, est ouverte la perspective prochaine d'un changement de politique et de transformations économiques et sociales progressistes fondamentales dont le pays a besoin.

Le Bureau Confédéral salue cet accord comme l'un des plus importants événements qu'ait connus le mouvement ouvrier français.

Il décide de convoquer extraordinairement la Commission Exécutive le 10 juillet pour en tirer toutes les conséquences, en particulier en ce qui concerne les implications qu'il ne manquera pas d'avoir à l'échelle de tout le mouvement syndical représentatif.

## POUR LA LIBERTÉ ET LA DIGNITÉ D'UN HOMME

Depuis près de douze années, un homme est assigné à résidence. Une arrêté ministériel lui interdit de quitter cette ville, sous peine d'amende ou même de prison.

Est-ce un dangereux criminel récidiviste? Non pas! Il s'agit d'un simple travailleur, père de famille, honnête et estimé comme les autres travailleurs.

Alors cela se passe dans un pays où le seul mot de liberté vous conduit droit en prison? En Espagne, au Portugal...? Non pas! En France.

Depuis juillet 1960, un travailleur italien, père d'enfants français et marié à une Française, est assigné à résidence dans une ville de Lorraine parce qu'à l'époque la police l'a soupçonné d'avoir écrit sur la chaussée des inscriptions hostiles au gouvernement, ce qui lui valut de payer une amende de 45,00 F.

A qui va-t-on faire croire, y compris si les faits reprochés à ce travailleur étaient exacts, qu'il soit nécessaire pour cela de le condamner à la résidence forcée... à vie.

En droit français, les mesures d'emprisonnement ou d'éloignement des condamnés de droit commun, légalement jugés, sont limitées dans le temps. Heureusement, sinon le contraire serait l'arbitraire absolu.

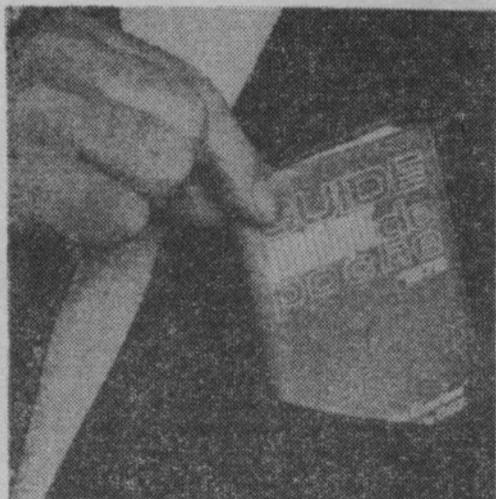
A l'occasion d'événements nationaux exceptionnels, des mesures de grâce ou de réduction de peine interviennent, jamais ce travailleur n'en a bénéficié, pour la seule raison qu'aucune condamnation n'a été prononcée contre lui.

Le prolongement d'une telle mesure est en effet disproportionné avec les faits reprochés, elle est le fruit du pouvoir discrétionnaire du Ministre de l'Intérieur qui, seul, décide des mesures d'expulsion et d'assignation à résidence, enlevant à l'intéressé tout moyen de se défendre.

C'est pourquoi la C.G.T. a demandé depuis fort longtemps l'abolition des pouvoirs discrétionnaires en matière d'expulsion et d'assignation à résidence (pouvoirs arbitraires maintenus par les textes sur la libre circulation).

Le travailleur immigré doit pouvoir choisir un avocat, prendre connaissance du dossier, présenter sa défense, faire appel et se pourvoir en cassation.

ÉDITION 1972  
du Guide juridique de poche  
de « La Vie Ouvrière »



Prix : 6 F. Demandez-le à votre diffuseur de « La V.O. ».

## SOLIDARITÉ VIETNAM

Depuis vingt-six ans, les Vietnamiens n'ont pas connu autre chose que la guerre. Mais aujourd'hui, avec le déclenchement des bombardements américains sur l'ensemble de leur pays, c'est à une entreprise de génocide sans précédent qu'ils doivent faire face. Les super-bombardiers B 52 attaquent les villes et les villages, laissant derrière eux leur tragique « tapis » de bombes... Les derniers raids effectués sur les régions de Hanoi et de Haiphong, en République Démocratique du Vietnam, ont causé de nombreuses victimes dans la population civile. Les journalistes étrangers en poste à Hanoi ont pu voir l'hôpital touché par les bombes américaines et les blessures provoquées par les bombes « antipersonnel » à fragmentation sur d'innocentes victimes, des femmes, des enfants.

Au Sud-Vietnam, dès qu'une région est le théâtre de combats entre l'Armée de Libération et les soldats de Saïgon encadrés par les Américains, l'aviation U.S. entre en action. Et, là aussi, les populations civiles sont les premières victimes de ces raids de terreur. C'est pour tenter d'y échapper que l'on voit de longues cohortes s'enfuir loin des lieux du combat. Mais c'est tout le Vietnam qui, aujourd'hui, est en première ligne. Cette terre ravagée connaît de nouvelles épreuves en raison de l'entêtement des dirigeants américains à s'y accrocher, malgré la volonté, depuis si longtemps et avec quel héroïsme, exprimée par le peuple vietnamien.

Pour l'aider à supporter ces nouvelles épreuves, et demain pour se relever de ses ruines, le Vietnam a besoin de la solidarité de tous les travailleurs italiens, espagnols, portugais, algériens, marocains, tunisiens, français.

Apportons-lui notre contribution en répondant à l'appel du 38<sup>e</sup> Congrès de la C.G.T.

Les fonds doivent être versés à la Trésorerie de la C.G.T. - C.C.P. 62 84 Paris. (Compte solidarité Vietnam.)

# ANGELA DAVIS ACQUITTÉE ?

## التضامن مع الفيتنام

مضت ٢٦ عاما والفيتنام لا يعرف سوى الحرب • واليوم بعد ان شن الامريكان سيلا من القذائف على كافة مناطق انبلاد فالفيتناميون يواجهون حرب اباداة عنصرية ليس لها مثيل! فالقذائف الجبارة ب ٥٢ تهاجم المدن والقري تاركة وراءها « سجادا » من القنابل انفاجعة وعمليات الرمي الاخيرة التي جرت بمناطق هانوي وهافونغ بارض الجمهورية الديمقراطية الفيتنامية تسببت في ضحايا عديدين من المدنيين واستطاع اصحفيون الاجانب الموجودون بهانوي مشاهدة المستشفى الرئيسي بالعاصمة يصاب بقذائف امريكية والجراح التي تسببها القنابل الاشخصية ذات الفروع تصيب الضحايا الابرياء من اطفال ونساء •

وفي جنوبي الفيتنام كما نشبت معركة في منطقة من المناطق بين جيوش التحرير وبين شرانعة سايعون الذين تسندهم جنود امريكا ، تتولى انطارات الامريكية دخول المعركة ويصبح المدنيون اول انضحايا نقذائف الفزع والارهاب ولتفاديها نرى سيولا من انفارين من مناطق الصراع • أصبح الفيتنام كنه بالخطوط الاولى • ذلك انوطن المنكوب تعرف على محن جديدة بسبب تظوع الامريكان القادة الذين اصروا على البقاء رغم رغبة شعب الفيتنام التي اعرب عنها ببطولة •

ونكي نساعدته على تحمل محن جديدة ولكي نعينه على ترميم ما تهدم فالفيتنام بحاجة لتضامن جميع العمال طينان واسبان وبرتغال وجزائريين وتونسيين ومغاربة وفرنسيين ليعدوه بالمساعدة تلبية لنداء المؤتمر ٢٨ الذي عقدته الس جت



تسلم انبترعات لصندوق س جت الحساب الجاري بالبريد ٦٢٨٤ باريس ( حساب التضامن مع الفيتنام ) ١٨

Pendant plus de deux années, Angela Davis, la militante américaine, a été présentée à l'opinion publique mondiale comme une dangereuse criminelle. Enfermée seize mois en cellule, dans des conditions qui ont gravement altéré sa santé, elle était en outre sous la menace constante d'un assassinat, comme celui qui coûta la vie à l'homme qu'elle aimait Georges Jackson, abattu par ses gardiens sous l'habituel prétexte en ces circonstances, de tentative d'évasion! Angela Davis présentait cette double tare aux yeux des forces réactionnaires des Etats-Unis, d'être à la fois noire et communiste! Cela suffisait pour beaucoup, à établir sa culpabilité dans une affaire de fourniture d'armes ayant servi à un attentat dans un tribunal.

Tout ce que l'Amérique compte de racistes et de fascistes croyait avoir trouvé enfin le moyen de se débarrasser d'une militante aimée et respectée par le combat qu'elle mène contre le racisme et pour la justice sociale. Déjà, elle avait été exclue, en raison de ses opinions, de l'université où elle enseignait la philosophie, mais cela ne suffisait pas. Alors, on la traduisit devant un tribunal dans l'Etat le plus réactionnaire du pays, et on confia le soin de la condamner à un jury uniquement



composé de blancs. Ainsi pensait-on, toutes les conditions étaient réunies pour en finir une bonne fois avec elle.

Mais ces calculs avaient fait

abstraction d'un facteur qui allait se révéler déterminant, le poids de l'opinion d'abord américaine, mais aussi mondiale.

Dans le but d'empêcher la réalisation d'un nouveau « crime légal » comme il n'y en eut, hélas, trop dans l'histoire des Etats-Unis, s'engageait. Sous la pression de cette opinion publique, on vit tout au long du procès, peu à peu, éclater la vérité. Les témoins de l'accusation se mirent à perdre la mémoire, ou à se défilier, certains même, dans leurs dépositions, apportèrent une aide éclatante à la défense.

L'acquiescement d'Angela a été accueilli avec joie par les millions d'hommes et de femmes, et surtout de jeunes, qui, à travers le monde, se sont dressés pour la défendre. En France, la campagne en sa faveur a pris une ampleur considérable, la C.G.T. y participa, lors des manifestations du mois de la jeunesse, organisée par notre Confédération, le mot d'ordre « Liberté pour ANGELA » résonna dans les rues.

L'acquiescement d'Angela Davis dans le pays où moururent tant d'innocents comme Sacco et Vanzetti, et les époux Rosenberg, c'est un signe des temps. Les racistes n'ont pu braver jusqu'au bout l'opinion internationale. Les peuples s'en souviendront.

## APRÈS LA RÉUNION DE BELGRADE

Les problèmes de l'émigration et de l'immigration des travailleurs ont été au centre des travaux de la conférence qui s'est tenue à Belgrade à la fin avril, sur invitation de la Confédération des syndicats de Yougoslavie. Des organisations syndicales de quatorze pays avaient répondu à cette invitation : Algérie (U.G.T.A.), République Fédérale Allemande (D.G.B.), Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France (C.G.T. et C.F.D.T.), Italie (une délégation comprenant des trois grandes centrales), Maroc, Pays-Bas, Suède (L.O.), Suisse, Tunisie, Turquie, et le comité permanent de Bruxelles C.G.T.-C.G.I.L.

Cette première conférence sur un tel sujet, rendue nécessaire par l'ampleur des phénomènes migratoires actuels, et plus encore par les perspectives de développement de ces phénomènes, a donné lieu à un large échange de vue entre les participants. Il a porté sur les vues et évaluations des diverses organisations syndicales quant aux courants migratoires, leurs effets divers, économiques, démographiques, sociaux l'expérience d'action syndicale dans les divers pays sur ces problèmes; les formes de coopération possibles entre syndicats des pays concernés; les objectifs et

les résultats de la lutte menée pour l'égalité des droits de tous les travailleurs migrants dans la C.E.E. Il a été également discuté et envisagé une action en ce sens du groupe des travailleurs à l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.).

La C.G.T., par la bouche de son représentant à la conférence, Marius Apostollo, s'est félicitée de cette première réunion internationale sur un sujet d'une telle importance, et en a retenu les aspects positifs. Il a fait part de la riche expérience de la C.G.T. en la matière et des résultats obtenus par son action. Il a néanmoins fait valoir l'importance qu'il y aurait à intéresser à un tel travail l'ensemble des organisations syndicales au niveau international. En avril 1971 déjà, le bureau de la Fédération Syndicale Mondiale avait attiré l'attention du mouvement syndical international sur les problèmes liés à la migration des travailleurs. Il ne fait pas de doute que les résultats de telles concertations seraient plus importants si l'on y associait les grandes organisations syndicales internationales, comme la F.S.M., la C.I.S.L., la C.M.T., l'U.S.P.A., la C.I.S.A., et aussi les organisations internationales telles que le B.I.T., l'U.N.E.S.C.O., l'O.N.U. et l'O.C.D.E.

Les délégations réunies à Belgrade ont décidé de demander à leurs centrales syndicales respectives de se mettre d'accord pour la prochaine tenue d'une seconde conférence internationale sur l'émigration et l'immigration. Les représentants de la C.G.T. ont insisté pour que cette seconde conférence manifeste un réel souci d'élargissement, la participation de certaines organisations nationales et internationales qui n'étaient pas représentées à Belgrade, pouvant être d'un apport important dans l'action envisagée, ceci dans l'intérêt des travailleurs migrants et de tous les salariés.

LA TRIBUNE

DU **Ministère du Travail Algérien**

TRAVAILLEUR ALGERIEN

213 rue Lafayette - PARIS (10<sup>ème</sup>)  
BOTZaris 86 50

Travail exécuté  
par des ouvriers  
syndiqués

Imprimerie Lensoise LENS  
Directeur de la Publication  
Serge CAPPE

Commission paritaire N° 276 D 73

# منبر للخدام المغربي و التونسي

## قبل ... السابع من جوان ... و بعده

• الاسعار في ارتفاع  
 • الطاقة الشرائية لاجور وللمعاشات والمنح الاجتماعية في تدهور  
 • الضرائب ثقيلة اكثر فاكثر  
 • البطالة وعدم ضمان العمل في ازدياد  
 • ظروف العمل شاقة واصبحت لا تطاق  
 • الحقوق النقابية موضوع نقاش ومباشرتها معطلة  
 تلاقي الحركة النقابية للمطالبة مقاومة شديدة من طرف تجمع السلطة والاعراف  
 فانتنطع والكبرياء يطبعان موقفهم في كل مكان حتى انهم عرقلوا كل امكانيات المفاوضة الانشائية على كل المستويات  
 ائيس امرا فاضحا في فرنسا سنة ١٩٧٢ وهي الدولة المشهورة بكونها عصرية وغنية ان نرى عدة ملايين من العمال يعيشون في ضائقة مجبرين على ذلك محرومين دوا ما لانهم يكسبون من عرق جبينهم دون الالف فرنك بان شهر ؟  
 ليس من المقبول بتاتا ان مئات الآلاف من الشيوخ لا يقبضون سوى عشرة فرنكات في اليوم من اجل الحياة  
 فرنسا تملك الرقم انقياسي لمعدل العمل بأوروبا ومع ذلك فان سن انتقاع ما زال ٦٥ سنة للحصول على جارية تامة في النظام العام  
 اما عدة ملايين من المتقاعدين فالجاريات تافهة  
 ليس صحيحا الادعاء بان الاقتصاد عاجز عن تحمل المطلبين  
 ان الذين قدمهما المؤتمر ٢٨ لمنظمة س ج ت وهما مطلبان تتفرع عنهما بقية المطالب  
 - لا اجر دون الالف فرنك بالشهر وضمان ارتفاع الطاقة الشرائية  
 - الجارية كاملة لدى الاحالة على المعاش بسن الستين مع جارية ليست دون ٨٠٠ فرنك مع رفع الجاريات  
 ان الاعراف ورجال السلطة اعربوا عن نفس المنطق قبل شهر مايو ١٩٦٨ • ولكن تحت ضغط كفاح جميع اعمال اضطروا على التسليم ولم يتالم ذلك الاقتصاد اوطني بل على العكس زاده ذلك انتعاشا لقد اضعفت نتائج استفتاء ٢٣ ابريل الحكومة والاعراف ورغم ذلك فهم مصرون على مواصلة سياستهم الا اجتماعية وزيادة خطورتها • انهم يبحثون مهما كان الثمن على تراكم منافعهم الرأسمالية وعلى تضخم الانتاج غير عابئين بالسلامة وانصحة وظروف معيشة العمال وذلك لحماية رجال الاعمال والمحتكرين والغشاشين • ورجال السلطة شاعرون بعمق الاستياء ويبدد سياستهم ويتخبطون في مشاكل عويصة حتى في صفوف جماعتهم ولذا نراهم يسدون الئلمات • وتصريحات رئيس الوزراء الخرقاء ووعوده العرقوبية التي لا تغير شيئا من اهداف المخطط السادس تجعله لا يرد على المطالب الاساسية للعمال •  
 اصف لذلك ان تلك التصريحات مقرونة بعدة محاولات جديدة للسيطرة على النقابات وبتهديدات خطيرة نهم الحقوق انقابية التي افنتك بفضل انضام المرير في مايو ١٩٦٨ •

• الاسعار في ارتفاع  
 • الطاقة الشرائية لاجور وللمعاشات والمنح الاجتماعية في تدهور  
 • الضرائب ثقيلة اكثر فاكثر  
 • البطالة وعدم ضمان العمل في ازدياد  
 • ظروف العمل شاقة واصبحت لا تطاق  
 • الحقوق النقابية موضوع نقاش ومباشرتها معطلة  
 تلاقي الحركة النقابية للمطالبة مقاومة شديدة من طرف تجمع السلطة والاعراف  
 فانتنطع والكبرياء يطبعان موقفهم في كل مكان حتى انهم عرقلوا كل امكانيات المفاوضة الانشائية على كل المستويات  
 ائيس امرا فاضحا في فرنسا سنة ١٩٧٢ وهي الدولة المشهورة بكونها عصرية وغنية ان نرى عدة ملايين من العمال يعيشون في ضائقة مجبرين على ذلك محرومين دوا ما لانهم يكسبون من عرق جبينهم دون الالف فرنك بان شهر ؟  
 ليس من المقبول بتاتا ان مئات الآلاف من الشيوخ لا يقبضون سوى عشرة فرنكات في اليوم من اجل الحياة  
 فرنسا تملك الرقم انقياسي لمعدل العمل بأوروبا ومع ذلك فان سن انتقاع ما زال ٦٥ سنة للحصول على جارية تامة في النظام العام  
 اما عدة ملايين من المتقاعدين فالجاريات تافهة  
 ليس صحيحا الادعاء بان الاقتصاد عاجز عن تحمل المطلبين  
 ان الذين قدمهما المؤتمر ٢٨ لمنظمة س ج ت وهما مطلبان تتفرع عنهما بقية المطالب  
 - لا اجر دون الالف فرنك بالشهر وضمان ارتفاع الطاقة الشرائية  
 - الجارية كاملة لدى الاحالة على المعاش بسن الستين مع جارية ليست دون ٨٠٠ فرنك مع رفع الجاريات  
 ان الاعراف ورجال السلطة اعربوا عن نفس المنطق قبل شهر مايو ١٩٦٨ • ولكن تحت ضغط كفاح جميع اعمال اضطروا على التسليم ولم يتالم ذلك الاقتصاد اوطني بل على العكس زاده ذلك انتعاشا لقد اضعفت نتائج استفتاء ٢٣ ابريل الحكومة والاعراف ورغم ذلك فهم مصرون على مواصلة سياستهم الا اجتماعية وزيادة خطورتها • انهم يبحثون مهما كان الثمن على تراكم منافعهم الرأسمالية وعلى تضخم الانتاج غير عابئين بالسلامة وانصحة وظروف معيشة العمال وذلك لحماية رجال الاعمال والمحتكرين والغشاشين • ورجال السلطة شاعرون بعمق الاستياء ويبدد سياستهم ويتخبطون في مشاكل عويصة حتى في صفوف جماعتهم ولذا نراهم يسدون الئلمات • وتصريحات رئيس الوزراء الخرقاء ووعوده العرقوبية التي لا تغير شيئا من اهداف المخطط السادس تجعله لا يرد على المطالب الاساسية للعمال •  
 اصف لذلك ان تلك التصريحات مقرونة بعدة محاولات جديدة للسيطرة على النقابات وبتهديدات خطيرة نهم الحقوق انقابية التي افنتك بفضل انضام المرير في مايو ١٩٦٨ •

• الاسعار في ارتفاع  
 • الطاقة الشرائية لاجور وللمعاشات والمنح الاجتماعية في تدهور  
 • الضرائب ثقيلة اكثر فاكثر  
 • البطالة وعدم ضمان العمل في ازدياد  
 • ظروف العمل شاقة واصبحت لا تطاق  
 • الحقوق النقابية موضوع نقاش ومباشرتها معطلة  
 تلاقي الحركة النقابية للمطالبة مقاومة شديدة من طرف تجمع السلطة والاعراف  
 فانتنطع والكبرياء يطبعان موقفهم في كل مكان حتى انهم عرقلوا كل امكانيات المفاوضة الانشائية على كل المستويات  
 ائيس امرا فاضحا في فرنسا سنة ١٩٧٢ وهي الدولة المشهورة بكونها عصرية وغنية ان نرى عدة ملايين من العمال يعيشون في ضائقة مجبرين على ذلك محرومين دوا ما لانهم يكسبون من عرق جبينهم دون الالف فرنك بان شهر ؟  
 ليس من المقبول بتاتا ان مئات الآلاف من الشيوخ لا يقبضون سوى عشرة فرنكات في اليوم من اجل الحياة  
 فرنسا تملك الرقم انقياسي لمعدل العمل بأوروبا ومع ذلك فان سن انتقاع ما زال ٦٥ سنة للحصول على جارية تامة في النظام العام  
 اما عدة ملايين من المتقاعدين فالجاريات تافهة  
 ليس صحيحا الادعاء بان الاقتصاد عاجز عن تحمل المطلبين  
 ان الذين قدمهما المؤتمر ٢٨ لمنظمة س ج ت وهما مطلبان تتفرع عنهما بقية المطالب  
 - لا اجر دون الالف فرنك بالشهر وضمان ارتفاع الطاقة الشرائية  
 - الجارية كاملة لدى الاحالة على المعاش بسن الستين مع جارية ليست دون ٨٠٠ فرنك مع رفع الجاريات  
 ان الاعراف ورجال السلطة اعربوا عن نفس المنطق قبل شهر مايو ١٩٦٨ • ولكن تحت ضغط كفاح جميع اعمال اضطروا على التسليم ولم يتالم ذلك الاقتصاد اوطني بل على العكس زاده ذلك انتعاشا لقد اضعفت نتائج استفتاء ٢٣ ابريل الحكومة والاعراف ورغم ذلك فهم مصرون على مواصلة سياستهم الا اجتماعية وزيادة خطورتها • انهم يبحثون مهما كان الثمن على تراكم منافعهم الرأسمالية وعلى تضخم الانتاج غير عابئين بالسلامة وانصحة وظروف معيشة العمال وذلك لحماية رجال الاعمال والمحتكرين والغشاشين • ورجال السلطة شاعرون بعمق الاستياء ويبدد سياستهم ويتخبطون في مشاكل عويصة حتى في صفوف جماعتهم ولذا نراهم يسدون الئلمات • وتصريحات رئيس الوزراء الخرقاء ووعوده العرقوبية التي لا تغير شيئا من اهداف المخطط السادس تجعله لا يرد على المطالب الاساسية للعمال •  
 اصف لذلك ان تلك التصريحات مقرونة بعدة محاولات جديدة للسيطرة على النقابات وبتهديدات خطيرة نهم الحقوق انقابية التي افنتك بفضل انضام المرير في مايو ١٩٦٨ •